

Compte-rendu groupe de travail occitan Aude

09 novembre 2023

Présents :

Mr Laporte Joël, DASEN de l'Aude
Mme Mailho Sylvaine, adjointe au DASEN pour le 1^{er} degré
Mme Basquin Malika, IEN Narbonne 2 en charge des langues régionales
Mme Fabienne Albert, conseillère pédagogique départementale occitan
Mr Christophe Causse, chargé de mission académique pour l'Éducation Nationale
Mr Gilles Arbousset, professeur à la Faculté d'Education de Carcassonne en charge de la formation des masters MEEF bilingues de l'académie de Montpellier
Mr Vincent Rivière, chargé de mission en charge des langues occitane et catalane à la Région Occitanie.
Mme VERNY, présidente du CREO Languedoc.
Mme Conquet Maria, Conseillère départementale et déléguée à la culture et à l'occitan.
Mr Sylvain Blachon, chargé de mission à l'Office Public pour la Langue Occitane.
Mr Loussert Hervé, président de la fédération Calandreta de l'Aude
Mme Abadie Sabrina, chef d'établissement des Calandretas de Carcassonne et Villedubert.
Mr Patrice Rampon, Coordonnateur de la Fédération des Calandretas Languedoc.
Mr Alain Rouch, président de l'Institut des Etudes Occitanes de l'Aude.
Mr Patrick Borde, représentant de la FSU.

En visioconférence :

Mme Dahbi Ghania, représentante du SNALC 11.
Mme De San Nicolas Amandine, représentante de la Fédération audoise des Calandretas.

Excusés :

Mme Ralu, ÔC-Bi Occitània.
Mme Loubet Martine, Directrice de la FDE de Carcassonne.

Ordre du jour :

1. Point des effectifs rentrée 2023
2. Les sites bilingues 1^{er} et 2nd degrés
3. La formation des enseignants
4. Le renforcement et la cohérence des parcours
5. L'accompagnement des enseignants bilingues
6. L'acculturation des équipes d'écoles avec parcours bilingue
7. L'évaluation des écoles
8. La présentation du nouveau projet pédagogique académique langue et culture régionales 2023-2024 « Lo vergièr de Zelí »
9. Questions diverses

Mr le DASEN, Joël Laporte préside la réunion et rappelle son attachement sincère à la tenue de ce groupe de travail. Il souligne la qualité du travail partenarial réalisé dans ces divers groupes de travail. Tous les participants font preuve d'exigence et d'engagement. Le groupe de travail « occitan » est pour lui un élément-clé du pilotage départemental.

Il réaffirme sa volonté de promouvoir l'occitan dans le département dont l'apprentissage est un élément de réussite pour les élèves dans le cadre d'une vision humaniste de l'école. Il conclut en citant le propos de Jean Jaurès sur l'ouverture aux langues romanes facilitée par la connaissance « du languedocien et du provençal ».

Le CREO remercie les autorités académiques et les représentants de la Région d'avoir conjointement impulsé cette dynamique de travail en partenariat et dans le dialogue avec les associations et les syndicats. Mme Verny souligne également la qualité des échanges francs et cordiaux. Elle regrette que les documents préparatoires ne soient pas communiqués en amont (demande faite pour tous les GT). Cela permettrait de gagner du temps pour les échanges et d'observer à loisir les tableaux chiffrés et les cartes (peu lisibles de loin pour les non-Audois).

Rappel des effectifs

La conseillère pédagogique énonce les chiffres des effectifs des élèves apprenant l'occitan dans le département de l'Aude, dans le 1^{er} degré, les collèges et les lycées.

Dans le 1^{er} degré : Il y a une progression avec 3 150 élèves à ce jour contre 3052 l'année dernière. Le département compte 272 élèves scolarisés en section bilingue contre 216 l'année précédente et 493 élèves en Calandretas contre 485 à la rentrée 2022.

L'enseignement de l'occitan touche 10,3 % des élèves 1^{er} degré du département.

Dans le 2nd degré : Les effectifs en collèges sont en légère baisse : 263 élèves suivent un enseignement de l'occitan dont 116 en bilingue à la rentrée 2022. Cette année on compte 214 élèves dont 126 bilingues.

En lycée, le nombre est toujours très bas : 31 élèves (au lycée Paul Sabatier à Carcassonne).

Au niveau du 2nd degré l'enseignement de l'occitan touche 0.3% des élèves du département.

Cartographie de l'enseignement de l'occitan dans l'Aude

Une carte détaillée de l'enseignement de l'occitan dans le département de l'Aude est projetée. Elle recense les écoles proposant un enseignement LVR, les écoles bilingues, même chose pour les collèges. Apparaissent également les calandretas et le lycée. La carte montre aussi dans quelles circonscriptions se situent les enseignants titulaires du CRPE bilingues.

Il y a de grandes disparités sur le territoire.

De nouvelles écoles proposent une sensibilisation ou un enseignement de l'occitan dans diverses circonscriptions :

*circonscription de Limoux : Lasserre de Prouille, maternelle de Palaja.

*circonscription de Castelnaudary : maternelle de Bram, élémentaire de l'école Prosper Estieu de Castelnaudary, St Denis.

*circonscription de Lézignan : Pouzols Minervois, Paziols en Minervois, Barbaira, Pépieux, Azille, Villalier.

*circonscription de Narbonne 1 : Fitou.

Deux écoles proposent un enseignement renforcé à travers l'éducation physique et sportive : une classe de l'élémentaire de Palaja (circonscription de Limoux) et une classe de l'école élémentaire de Saint Papoul (circonscription de Castelnaudary).

Les sites bilingues, le renforcement et la cohérence des parcours :

La conseillère pédagogique énumère les cursus existants et soulève la question des effectifs bilingues qui tendent à dépasser les effectifs des classes monolingues notamment à l'école Berthelot de Carcassonne où à la rentrée 2024, 62 élèves bilingues seront à répartir entre deux enseignants.

La majorité des participants estime que cet effectif s'il était confirmé, serait trop élevé. La situation sera examinée.

La question est posée au représentant de Calandreta de la moyenne des effectifs dans leurs classes. Il tourne autour de 24 élèves à l'élémentaire mais peut aller bien au-delà en maternelle.

La représentante du CREO fait remarquer que la situation impose l'attribution à l'Académie de moyens spécifiques fléchés pour l'enseignement de l'occitan, seuls à même d'aider les autorités académiques dans leur volonté de développement de l'enseignement de l'occitan en évitant les conflits au sein des équipes ou des écoles. Seuls ces moyens spécifiques permettront, selon elle, de régler au mieux « les problèmes de carte scolaire » évoqués par le DASEN à propos de Berthelot. Elle met également en garde quant aux conditions de travail des collègues des sites bilingues, dont la pédagogie est exigeante et difficile et qui peuvent parfois se heurter au reste des équipes. Elle signale plusieurs abandons de bilinguisme de la part de collègues, parfois parmi les plus compétents et les plus engagés, mais qui se sont découragés devant certaines difficultés. Elle souligne qu'il faut entourer les équipes, les sécuriser, conforter leur niveau linguistique.

Le représentant de la FSU souligne également la nécessité de répondre aux inquiétudes – justifiées ou non – des collègues en poste. Il pose la question des moyens en cas d'ouverture de section bilingue en collège. Mr le DASEN répond que ces moyens sont donnés et évoque une nouvelle fois la question de la sectorisation qui influent sur la construction des cursus.

Est soulignée également l'arrivée à Lézignan d'une nouvelle enseignante (CAPES occitan, valence HG) très motivée et volontariste, qui a besoin d'être soutenue. Mr Causse rajoute que la situation de la section bilingue du collège Anglade est fragile car alimentée seulement par une classe bilingue.

Mr le DASEN rappelle également la situation du collège Cité de Narbonne qui ne pourra plus absorber d'élèves hors secteur. Le Conseil Départemental a annoncé en CDEN vouloir repenser la sectorisation des collèges de la ville de Narbonne.

La question est posée de la continuité dans un lycée de Narbonne. Mr Causse indique que le professeur du collège Cité va faire passer un sondage aux élèves

pour avoir une visibilité sur leurs intentions pour la rentrée 2024 afin d'envisager une ouverture éventuelle. Pour rappel, l'occitan était, il y a quelques années, enseigné au lycée Lacroix.

Plusieurs personnes constatent qu'il faut veiller au suivi collège / lycée, mais aussi savoir que l'entrée au lycée est souvent, pour les adolescents, un moment où ils veulent « passer à autre chose ». La demande est faite par le CREO et par le représentant de la Région d'étudier la question des débuts en lycée, ce qui était la seule modalité dans les années pionnières. Il y aurait certainement là un nouveau vivier.

Le CREO demande que l'OPLO reprenne la campagne arrêtée en plein vol d'un « plan lycées » (impact des diverses réformes sur le poids des coefficients, évolution des enseignements optionnels...). Mme VERNY indique également que les viviers des Universités s'effondrent, et avec eux ceux des concours (où les postes existent mais ne sont pas pourvus faute de candidats). Elle insiste sur l'importance des études universitaires, de la licence d'occitan, en particulier, seule à même d'assurer un niveau linguistique suffisant pour de futurs enseignants.

L'OPLO indique vouloir faire la demande officielle à la DGESCO d'un enseignement généralisé en classe de 2^{nde}.

Deux études de faisabilité ont été demandées par les communes de Céprie et Bram. La CPD indique que pour la commune de Céprie il sera très certainement difficile pour l'heure d'envisager une ouverture dans la mesure où elle est en RPI avec le village de St Martin de Villereplan.

Pour ce qui est de la commune de Bram, elle dispose d'une enseignante bilingue en poste sur la maternelle mais qui est sur un support particulier d'une classe de scolarisation des moins de 3 ans. Elle dispense une sensibilisation à l'occitan à tous les élèves de l'école.

Une discussion est engagée sur la façon dont la région intervient auprès des mairies et le protocole qui doit s'en suivre.

La Région indique qu'elle informe la mairie sur ce qu'est une classe bilingue, ce qu'impose une ouverture. Mr le DASEN souhaiterait que la DSDEN soit informée des différentes initiatives car l'information circule très vite et se transforme souvent en « on veut nous imposer l'ouverture d'une classe bilingue à l'école ». Les enseignants s'inquiètent très vite et se braquent avant même que le projet ait été initié. Le DASEN insiste beaucoup sur le « ressenti » des équipes. Il faut les associer pour que les collègues des écoles visées sachent qu'on travaille dans le sens de l'école.

Mr Rivière indique que ce n'est absolument pas le but et qu'il est bien expliqué aux communes qu'à la suite de l'étude de faisabilité, il pouvait s'écouler plusieurs années avant de voir un projet d'ouverture se concrétiser.

Le CREO rejoint la réflexion du groupe de travail dans le sens où la réflexion avec l'équipe pédagogique et la direction d'école concernée doit être faite au préalable. Le risque serait de s'exposer à des difficultés relationnelles qui pourraient peser longtemps sur le site bilingue lui-même, et mettraient les collègues occitanistes en difficulté. L'enseignement de l'occitan se développera d'autant mieux que tous les personnels seront associés.

Il est convenu que les différents partenaires se réuniraient pour évoquer les différentes demandes.

Calandreta demande aussi à pouvoir partager les informations de ces initiatives avec la région car ils sont souvent sollicités de leur côté et il serait intéressant de proposer un maillage du territoire de concert de façon à être plus efficace sur le terrain.

Une étude de faisabilité sera aussi réalisée concernant le collège de Rieux Minervois et le secteur de Castelnaudary où exerce une professeure issue du dispositif Ensenhar.

La formation des enseignants

Mme Albert et M. Causse présentent les éléments de **formation continue**.

Les ateliers pour débutants dans le 1er degré comme le stage « **Devenir autonome en langue vivante** » compte cette année six enseignants inscrits pour le département de l'Aude.

Le stage académique a eu lieu dans l'Aude cette année. Mme Albert remercie les différents partenaires et insiste sur l'importance de cette semaine de formation qui permet depuis plusieurs années de former 5 enseignants par département et de renouveler ainsi le pool d'enseignants capables de dispenser un enseignement de la langue et de la culture dans les écoles.

La question est posée du choix des candidatures. La CPD dit que depuis plusieurs années dans le département de l'Aude, ce stage est à public désigné et permet de répondre à des besoins stratégiques de développement. Cette année par exemple, sur les cinq candidatures retenues, trois étaient des débutants, l'une passait en enseignement bilingue (2^e classe de maternelle de Montréal) et la cinquième passait de l'enseignement au renforcé dans son école.

Des animations pédagogiques autour du projet académique « Lo vergièr de Zelí » auront lieu dans 3 circonscriptions (Carcassonne, Limoux et Castelnaudary).

Le dispositif ENSENHAR professeur a permis au département d'habiliter une enseignante d'histoire géographie du collège Blaise Auriol de Castelnaudary l'année dernière. Cette enseignante est en congés formation car elle prépare l'agrégation. Par contre il sera nécessaire de réfléchir au devenir de cette enseignante pour la rentrée 2024 car elle va récupérer son poste au collège et pourra dispenser un enseignement de DNL. Mr Causse rencontrera le principal du collège pour évoquer les possibilités.

L'OPLO demande si le département a une visibilité sur les enseignants. La CPD répond qu'elle a une liste qui lui a été communiquée par les services de la DSDEN. Il y a plusieurs années que l'Aude n'a habilité personne car la préparation à l'habilitation se fait sur la base du volontariat et sur le temps personnel des enseignants. L'OPLO demande s'il serait possible d'avoir une carte qui permette de localiser les enseignants habilités.

Sylvain Blachon souhaite également que soit réalisée une nouvelle enquête pour identifier les collègues souhaitant recevoir une formation pour enseigner l'occitan. Il suggère également que soit établi un véritable plan de formation cohérent

Mr Arbousset expose aussi le sujet de la formation des MAT bilingues (maîtres d'accueil temporaires) et qui n'ont pas de formation spécifique pour accompagner les étudiants qu'ils reçoivent.

Il évoque aussi les contractuels alternants parmi lesquels des étudiants qui se destinent à passer le CRPE spécial langue et culture régionales. Ces contractuels pourraient être positionnés sur des compléments de postes d'enseignants bilingues ou dans des écoles où ils pourraient assurer des séances d'enseignement ou de sensibilisation à l'occitan. Ainsi, ils gagneraient en expérience de terrain et permettraient également de conforter l'enseignement dans certaines écoles. L'ADASEN précise que c'est un service particulier, un jour par semaine dans la classe pour ces alternants, qui reste complexe à articuler avec un besoin en occitan.

L'acculturation des équipes en école bilingues

La CPD indique le problème récurrent de lien entre les classes bilingues et les autres classes de l'école. Dans certains endroits le cursus fonctionne en parallèle des autres classes.

Pour améliorer la communication entre les équipes des leviers sont évoqués : le projet d'école et des propositions d'actions qui pourraient être évoquées en COTEC de façon à tisser des liens entre les membres de la communauté éducative. Mme Mailho évoque également les évaluations d'école comme un dispositif propice aux échanges permettant de mettre en exergue les projets et de les renforcer.

L'évaluation des élèves bilingues

Mr Causse expose la volonté de la DGESCO d'engager un travail sur des évaluations nationales des compétences linguistiques des élèves bilingues, évaluations qui pourraient être communes à toutes les langues régionales de France.

Elles sont annoncées dans la circulaire de 2021.

Mme Albert indique qu'un travail de rapprochement s'effectue entre les CPD occitans des départements occitanophones de l'académie de Montpellier et les formateurs du centre Aprene afin de mutualiser et partager des documents d'évaluations et des pratiques de classe.

Mr Causse précise également qu'un travail inter-académique est engagé.

La présentation du PPA « Lo vergièr de Zelí » :

Mme Albert présente rapidement le nouveau projet pédagogique académique occitan qui cette année a comme thématique la biodiversité.

De nouvelles ressources

L'OPLo présente le document à destination des familles ainsi que le kit spécial collectivités « Valoriser l'occitan, sa transmission et ses usages sur votre territoire ? »

La Région fait passer aux participants le plan d'action et de mobilisation pour l'avenir des langues occitanes et catalanes qui énonce et détaille les actions que compte mettre en place la Région dans le cadre de « Parlem una cultura viva » (Parlons une culture vivante).

La réunion se clôture à 16h45.